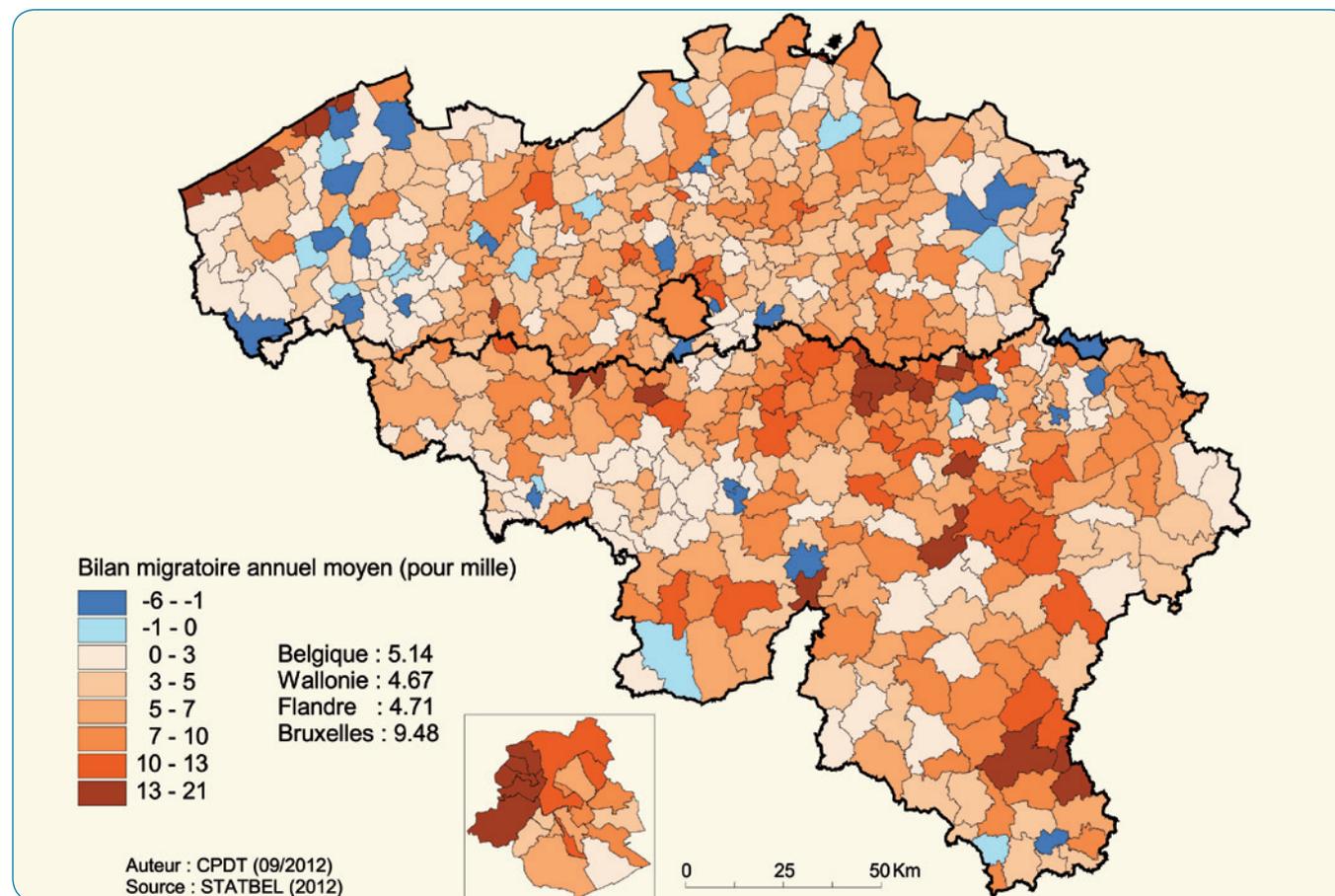


Les bilans migratoires sont en général faibles voire négatifs dans les zones d'industrialisation traditionnelle, comme le sillon wallon, mais aussi plus curieusement dans les zones qui ont connu après la Seconde Guerre mondiale un nouveau dynamisme industriel (Genk et le Courtrais). L'étalement périurbain autour de Bruxelles génère des bilans migratoires nettement plus positifs en Brabant wallon, et même dans le nord-est du Hainaut, qu'en Brabant flamand. Autour de Liège, les mouvements migratoires périurbains sont les plus marqués en direction de la Hesbaye et vers le sud plus vert. Après plus d'un siècle d'exode rural, la Haute-Belgique connaît maintenant presque partout des bilans excédentaires, particulièrement dans la zone influencée par la proximité du Grand-Duché du Luxembourg. En Région flamande, les bilans les plus positifs concernent la côte (migrations de retraite), quelques communes influencées par une immigration néerlandaise au nord de la province d'Anvers et des communes du Hageland, de l'est du Brabant flamand et du sud du Limbourg. Ce qui est surtout spectaculaire est le moindre poids relatif des mouvements de périurbanisation et de rurbanisation qu'en Wallonie. Si la Région de Bruxelles-capitale perd chaque année une partie de ses habitants suite aux migrations internes, elle capte néanmoins une grande part des migrations internationales.

Bilans migratoires en Belgique

Bilans migratoires 2000 – 2010 en Belgique



Bilans migratoires en Belgique

Niveau spatial :

Communes.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

1. Le bilan migratoire (BM) est calculé de façon indirecte par la méthode du mouvement naturel. Si l'on connaît la population de l'unité territoriale au début et à la fin de la période ainsi que les naissances et les décès intervenus au cours de cette période, il est possible de déterminer le bilan migratoire, par différence.

$$\text{BM (2001-2010)} = \text{Somme décès 2000-2010} \\ - \text{Somme naissances 2000-2010} + \text{Population} \\ (01/01/2000) - \text{Population} (01/01/2011)$$

2. Bilan migratoire annuel moyen (TM) :
on rapporte le bilan migratoire à la population en début de période sur une base annuelle.

$$\text{TM} = \text{BM} / 10 / \text{Population} (01/01/2000).$$

Méthode de classification :

Limites des classes définies sur base des discontinuités naturelles.

Données utilisées :

- Population au 1^{er} janvier (nombre d'habitants), 2000 à 2011 ;
- Décès, 2000 à 2010 ;
- Naissances vivantes, 2000 à 2010.

Sources des données :

Direction générale Statistique et Information économique, SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie – 2012 (STATBEL ; <http://statbel.fgov.be/>).

Auteurs :

Pablo Medina Lockhart

pmedinal@ulb.ac.be

+32 2 650 68 15

Prof. Christian Vandermotten

cvdmotte@ulb.ac.be

Statistiques :

Moyenne : 5,14 ‰ ;

Valeur minimum : -5,58 ‰ (Heuveland) ;

Valeur maximum : 20,77 ‰ (Léglise).

